

ETE 2017

TOUR DU QUEYRAS EN GITES

**Randonnée itinérante en gîtes d'étape
7 jours, 6 nuits, 7 jours de randonnée**

Blotti contre la frontière italienne, le Queyras est un pays d'exception dont l'originalité et l'authenticité surprennent. Hiver comme été, alpages, mélézins et hameaux composent des paysages harmonieux où vit une population attachée à sa terre d'altitude et à ses traditions. Depuis 1977, le Parc Naturel Régional sauvegarde cet héritage unique dans les Alpes françaises, préservant également une faune et une flore d'une grande richesse.

Le tour du Queyras est un classique dont la réputation n'est plus à faire. Pour cette année 2016, nous vous proposons un véritable itinéraire sauvage le long de la frontière italienne, avec une nuit en Italie où Brigitte saura vous accueillir et une nuit en refuge au pied du géant du Piémont : le Mont-Viso.

Nos accompagnateurs vous ont sélectionné moult variantes qui vous amèneront dans des vallons peu fréquentés sauf par les chamois et les bouquetins ! Enfin, votre accompagnateur sera là pour vous dévoiler les mille et un petits secrets d'un pays qu'il connaît par cœur, sacs légers bien sûr...

Nos points forts...

- *Une nuit en refuge au pied du Viso, sommet emblématique du Piémont*
- *Un départ assuré à partir de 4 participants*
- *Un panorama complet du Parc Régional du Queyras avec de nombreux lacs*
- *Un itinéraire plus discret et des étapes sauvages à l'écart des randonneurs habituels*
- *Un encadrement du séjour par un accompagnateur en montagne du pays*

PROGRAMME

Jour 1 :

Accueil par votre accompagnateur à 9h30 au départ du circuit (voir la rubrique « accueil » de la fiche pratique). Présentation du séjour et départ pour la randonnée du jour

De Ville-Vieille (1400 m) à Ceillac (1640 m)

Pinède odorante, frais mélézin, jolies clairières fleuries, sonnailles des troupeaux nous conduisent tranquillement aux alpages des Prés fromage ! Puis nous passons au pied de "Ruine Blanche" composé de gypse au blanc éclatant, qui rappelle un peu la Cappadoce. Le franchissement du col Fromage (2301 m) permet de découvrir petit à petit, avec une vue aérienne, la chaîne de la Font Sancte et la plaine de Ceillac qui comblera les amateurs de photos ! Nuit en gîte d'étape

Dénivelée : + 950 m, - 850 m Temps de marche : 5h30

Jour 2 :

De Ceillac à Saint-Véran (2020 m)

Pour commencer cette journée, le chemin traverse les chalets et les prairies de fauche où il n'est pas rare d'apercevoir quelques marmottes. Puis notre itinéraire quitte le GR très fréquenté pour emprunter un ancien sentier menant aux alpages. Oublié par les hommes qui ne cultivent plus à ces altitudes, ce petit chemin revit sous nos pas et nous offre un beau panorama vers la chaîne de la Font Sancte, point culminant du Parc Naturel Régional du Queyras (3385 m). Dès l'arrivée au col des Estronques, la vue sur la vallée de l'Aigue Agnelle et ses nombreux hameaux dispersés dans la montagne est intéressante sans de la chaîne frontalière avec l'Italie et ses hauts cols. La descente est sans difficulté puis une petite remontée dans les belles maisons typiques du hameau Le Raux nous conduit à Saint Véran le plus haut village d'Europe. Nuit en gîte d'étape

Dénivellations : + 1000, - 800 m et +150 m Temps de marche : 6h30

Jour 3 :

De Saint-Véran à Chianale en Italie (1820 m)

Depuis St Véran, nous effectuons un court transfert aux vestiges de la mine de cuivre (2300 m). Après l'ascension du col Blanchet (2875 m), la traversée au pied de la Tête des Toillies, à plus de 3000 m, est un véritable spectacle ! Sommets de l'arc alpin, chapelet de lacs, face gigantesque du Mont-Viso, vue sur les vallées... sans oublier les chamois qui fréquentent souvent ce lieu tranquille. La descente sur le versant italien par un sentier agréable nous conduit à Chianale (1820 m), l'un des plus beaux villages du Piémont. Nuit en agriturismo italien

Dénivellations : + 550, - 1050 m Temps de marche : 5h30

Jour 4 :

De Chianale au refuge du Mont Viso (2460 m)

Voici une splendide traversée au pied du célèbre Mont Viso ! Encore des vues exceptionnelles sur la chaîne alpine et les lacs d'altitude. Nous franchissons notre premier col le Passo della Losetta (2872 m) pour effectuer l'ascension (en option) de pic frontalier de la Punta Lozetta (3052 m) pour un panorama unique sur le « géant de pierre », le Mont Viso (3840 m). Nous descendons ensuite légèrement vers le Passo di Vallanta (2815 m) ou nous croisons parfois quelques bouquetins. Puis nous entrons dans la réserve naturelle du Haut Guil-Viso, véritable sanctuaire de la faune et de la flore. Il nous reste à rejoindre le lac Lestio (2510 m) et le refuge admirablement situé au pied de l'imposante face nord-ouest du Mont Viso. Soirée exceptionnelle en altitude au cœur de la montagne ! nuit en refuge

Dénivellations : + 1050 m, (option + 180 m), -450 m (-590 avec l'option) Temps de marche : 6h00

Code : 33TQGPA

Jour 5 :

Du refuge du Mont Viso (2460 m) à Ristolas (1600 m) ou Abriès (1550m)

Du refuge, nous rejoignons la frontière italienne pour une vue incroyable sur le Val Pellice, et la chaîne des Alpes. Le mont Viso est toujours là, et sa splendeur restera ancrée en vous pour le reste du séjour. Nous empruntons ensuite l'itinéraire qui permettait aux colporteurs de rejoindre la vallée puis rejoignons Ristolas, un petit village au calme le long du Guil. Selon les semaines, nous pourrions faire étape à Abriès.

Dénivellations : +300m, -1150m, Temps de marche : 5h00

Jour 6 :

De Abriès (1750 m) aux Fonts de Cervières (2040 m)

Un très beau sentier en balcon sur la vallée du Guil et ses villages nous conduit au hameau ruiné de Malrif et au Grand Laus l'un des plus beaux lacs alpins à près de 2600 m ! Nous gagnons le Laus mézan (lac du milieu) et le Petit Laus pour prendre pied sur la crête à 2900 m et bénéficier d'un beau belvédère sur tout le Queyras et les sommets frontaliers. La descente suit un joli petit torrent jusqu'aux Fonts de Cervières, charmant hameau d'alpage très bien restauré. Nuit en refuge.

Dénivellations : + 1040, - 860 m Temps de marche : 6h30

Jour 7 :

Des Fonts de Cervières (2040 m) à Ville-Vieille (1400 m)

Pour cette dernière étape, nous allons passer le col de Péas col à 2629 m) au pied du pic de Rochebrune, pyramide calcaire culminant à 3320 m et que nous avons jusque-là admirée de loin ! Nous descendons sur le col de la Crèche par un ancien canal d'irrigation pour retrouver le hameau de Meyriès avec ses cultures en terrasse, en partie abandonnées.

Fin de la randonnée à Ville-Vieille vers 15h00 devant l'hôtel « le Guilazur »

Dénivellations : + 650, - 1290 m Temps de marche : 5h30

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amené à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous est fixé le dimanche à 9h30 au départ du circuit à l'hôtel le Guilazur au village de Ville Vieille près de la maison de l'artisanat du Queyras (commune de Château-Ville Vieille).

Rencontre avec votre accompagnateur, présentation du séjour et départ pour l'étape.

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette Paris (gare d'Austerlitz) Montdauphin-Guillestre ou liaison par TGV Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre.

Attention, certaines propositions d'horaires vous font passer par Aix en provence ou Marseille, ce qui est beaucoup plus long. Il faut bien se renseigner et privilégier la ligne passant par Valence ou Grenoble.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon.

Code : 33TQGPA

De la gare au lieu de RDV

Votre accompagnateur, un responsable de l'agence ou la navette 05voyageurs **viendra vous chercher en gare le dimanche matin à 8h30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

En cas d'arrivée en dehors de cet horaire, le transfert dans le Queyras est à votre charge. Vous pourrez utiliser les navettes régulières en saison de 05voyageurs (Pensez à vérifier les horaires sur leur site internet : <https://www.05voyageurs.com/>) ou un taxi.

Si vous arrivez dans la journée en gare de Montdauphin-Guillestre, vous pouvez déposer vos bagages à l'hôtel LACOUR à 50 m de la gare et gagner à pied en 30 minutes environ le site de la forteresse de Mont-Dauphin classé récemment au patrimoine mondial de l'Unesco.

Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)

Vous pouvez aussi prendre un TGV Paris-Oulx sur la ligne Paris-Turin.

A Oulx, un car 05 voyageurs (sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif : 10 € l'aller pour les adultes, 5 € de 5 à 12 ans), Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1h. A réserver auprès de 05 Voyageurs **04.92.502.505** ou sur www.05voyageurs.com. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre

Accès en voiture

ATTENTION ! Suite à l'éboulement au printemps 2015 d'un tunnel au niveau du barrage du Chambon entre Grenoble et Briançon par La Grave, voici les modalités d'accès conseillés:

Par le nord :

1ère possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc Régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

2e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le Col de Lus la Croix Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc Régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours)

Au péage à la sortie du tunnel coté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestrière - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1h30 mn de trajet depuis le tunnel)

Important : à l'heure où nous écrivons ces lignes, un tunnel est en cours d'ouverture et pourrait permettre le passage aux véhicules entre Grenoble et Briançon par le Col du Lautaret. Restez informez en consultant le site www.inforoute05.fr .

Le Conseil régional a mis en place la possibilité d'obtenir un Pass pour le tunnel à un tarif réduit : 16.50€ par passage. Les réservations sont obligatoires, et les billets vous sont envoyés par voie électronique dans un délai de 48h00 minimums, anticipez !

Réservation uniquement par le site internet :

<http://www.serrechevalier-reservation.com/fr/pass-frejus/index.html>

Code : 33TQGPA

Par le sud, Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.
Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

DISPERSION

Fin du séjour le jour 7 (samedi) vers 15h30

Pour les participants venus en train, transfert en bus local à la gare de Montdauphin-Guillestre (inclus dans le prix du séjour).

Retour à la gare

Retour à la gare avec votre accompagnateur ou un navette locale, départ 15h30 pour une arrivée en gare à 16h30

Correspondances avec les trains suivants

Romans/Valence (connexions TGV)

Marseille (connexions TGV)

Grenoble (connexions TGV)

Paris-Austerlitz (train couchettes) : 20h59

Certains de ces trains circulent périodiquement

(Horaires à vérifier pour 2016 auprès de la SNCF au 3635 ou www.voyages-sncf.com)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

3 à 4 chaussures

Vous avez déjà effectué un séjour de niveau 3 chaussures sans difficulté ou vous avez déjà randonnée plusieurs jours. Journées de 5 à 7 heures de marche en moyenne pour 700 à 1200 m de dénivelées positives journalières. Compte tenu de la longueur et du dénivelé de certaines étapes, le rythme de marche est modéré (350m de dénivelé/heure minimum) mais toujours régulier.

Il sera toujours possible en cas de petite défaillance de faire une étape avec le véhicule qui transfère les bagages et rejoindre le groupe le soir (coût de ce transfert à votre charge)

HEBERGEMENT

- 3 nuits en gîtes d'étape
- 1 nuit en agriturismo en Italie (ancienne ferme typique)
- 2 nuit en refuge

Ces structures d'accueil offre un hébergement réservé presque essentiellement aux randonneurs.

Les nuits s'organisent en petit dortoir ou chambres collectives (de 6 à 12 personnes selon les gîtes) avec sanitaires dans les chambres ou à l'étage.

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes.

La restauration servie dans les gîtes d'étape est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Code : 33TQGPA

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit... Ces pique-niques sont réservés auprès des hébergements ou préparés par l'accompagnateur à l'aide des produits et commerces locaux.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

PORTAGE DES BAGAGES

Vos affaires personnelles inutiles pendant la journée sont transportées par taxi d'une étape à l'autre.

Ce bagage (un seul par personne) devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable (12 kg maximum)

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé, un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

La journée vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

Pour la soirée au refuge du jour 4

Le poids du sac est bien sur l'ennemi n° 1 du randonneur !

Pour cette nuit en refuge votre accompagnateur sera là pour vous aider à confectionner votre sac à dos. C'est une belle expérience pour apprendre à sélectionner l'utile du superflu et vous permettre de découvrir la randonnée en petite autonomie.

Cette formule de randonnée « sans transfert des bagages » est une nouvelle demande des randonneurs pour partir à la découverte d'une montagne plus sauvage ou les véhicules ne peuvent accéder.

Aujourd'hui, l'aménagement des refuges vers plus de confort (douches, petits dortoirs..), l'évolution du matériel (sacs à dos plus légers et mieux adaptés) et de l'équipement vestimentaire (en légèreté et compressibilité) permet cette pratique dans de très bonnes conditions.

Pour cette soirée, le refuge met à votre disposition des sabots caoutchouc ou des chaussons. Il vous reste à prévoir votre drap sac pour dormir (obligatoire avec la nouvelle réglementation des refuges), un change pour le soir, une petite serviette de toilette et un petit nécessaire de toilette.

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 13 personnes

Si vous êtes un groupe constitué :

Pour une association, un comité d'entreprise, une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble à des dates autres que celles programmées, nous restons à votre disposition pour vous organiser cette randonnée en accord avec vos attentes (devis étudié en fonction du nombre de personnes). N'hésitez pas à nous contacter.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'état, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.

Code : 33TQGPA

- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

SECURITE

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, les professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse).
- un tee-shirt à manches longues en matière respirante
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui séchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

- L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner
- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF® et 1 paire de gants léger pour se protéger du froid en altitude
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sac)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- **2 bâtons télescopiques**
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide

Code : 33TQGA

- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette.
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques,
- des vivres de courses de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4
- appareil-photo et/ou jumelles (facultatif).

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)
- **1 draps sac (Obligatoire dans tous les hébergements sauf hôtel où les draps sont fournis)**

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).

DATES ET PRIX

Du dimanche matin au samedi

7 jours / 6 nuits / 7 jours de marche

DATE DEPART	DATE DE FIN	TARIF
Du 28/05/17	au 03/06/17	645,00 €
Du 04/06/17	au 10/06/17	645,00 €
Du 11/06/17	au 17/06/17	645,00 €
Du 18/06/17	au 24/06/17	645,00 €
Du 25/06/17	au 01/07/17	675,00 €
Du 02/07/17	au 08/07/17	675,00 €
Du 09/07/17	au 15/07/17	675,00 €
Du 16/07/17	au 22/07/17	675,00 €
Du 23/07/17	au 29/07/17	675,00 €
Du 30/07/17	au 05/08/17	675,00 €
Du 06/08/17	au 12/08/17	675,00 €
Du 13/08/17	au 19/08/17	675,00 €
Du 20/08/17	au 26/08/17	675,00 €
Du 27/08/17	au 02/09/17	675,00 €
Du 03/09/17	au 09/09/17	645,00 €

Code : 33TQGPA

Du 10/09/17 au 16/09/17 645,00 €

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dimanche midi au samedi midi
- L'encadrement par un professionnel de la montagne diplômé d'état
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les transferts nécessaires au programme des randonnées
- Les transferts en A/R entre la gare et le lieu du séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- L'assurance

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Ce Tour du Queyras est un véritable circuit en boucle permettant de découvrir les principales vallées du Parc Naturel Régional, sans oublier les « petites merveilles » que notre situation frontalière nous réserve ! En effet, on vous propose de vous éloigner de lieux souvent trop fréquentés pour enrichir votre séjour d'une petite escapade italienne. Nous ferons étape à Chianale, l'un des plus beaux villages du Piémont connu pour son habitat typique préservé, puis la variante du GR58 qui permet de faire le tour du Queyras nous conduira à Abriès en passant au pied du célèbre Mont Viso (3841 m) et par la réserve naturelle du Haut Guil...

En bon connaisseur de son territoire, votre accompagnateur saura éviter le GR parfois trop parcouru pour vous emmener à la découverte de quelques sentiers oubliés qui font le charme de ce circuit. Sommets panoramiques, lacs de montagne, alpages, villages, faune et flore, rencontre avec les gens du pays, particularités architecturales, économiques et naturelles... à découvrir absolument !

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et
Carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « Parc Naturel Régional du Queyras » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « L'Autre Versant », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « Le Cadran Solaire », ou du recueil de souvenirs « Les Pieds en Queyras » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « Les Hauts Pays » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « Le Dernier Refuge » de Nicolas Crunchant.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : contact@sudrandos.com site internet : www.sudrandos.com

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 33TQGPA